



**Conseil national  
de l'information statistique**

**Commission  
« Entreprises et stratégies de marché »**

Réunion du 30 mars 2023

**Fiche descriptive pour  
une demande d'avis d'opportunité**

**Enquête trimestrielle de conjoncture dans la  
promotion immobilière**

## 1. Titre

|                       |  |
|-----------------------|--|
| Intitulé de l'enquête | Enquête trimestrielle de conjoncture dans la promotion immobilière |
|-----------------------|--|

## 2. Statut de l'enquête

|                          |   |
|--------------------------|---|
| Initiative               | Enquête d'initiative nationale ou régionale |
| Contenu du questionnaire | Sans lien avec un règlement européen        |

## 3. Champs de l'enquête

|                            |  |
|----------------------------|--|
| Unité statistique enquêtée | Entreprise   |
| Champ statistique couvert  | <p>L'enquête trimestrielle de conjoncture dans la promotion immobilière couvre deux secteurs définis dans la nomenclature d'activités française révision 2 (NAF rév. 2) : 41.10A et 68.20A.</p> <p>L'enquête est réalisée auprès d'entreprises (au sens d'unités légales ou d'unités profilées).</p> |
| Champ géographique         | France métropolitaine  |

## 4. Présentation de l'enquête

|                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| Titre du(es) questionnaire(s)        | Conjoncture dans la promotion immobilière   |
| URL de consultation du questionnaire | <a href="https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/operation/s2102/processus-statistique">https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/operation/s2102/processus-statistique</a>   |
| Objectifs                            | <p>L'objectif de l'enquête trimestrielle de conjoncture dans la promotion immobilière est de fournir des informations précoces sur l'évolution des promoteurs immobiliers et du marché du logement neuf, à des fins de diagnostic conjoncturel et de prévision à court terme de l'activité des promoteurs et plus largement du secteur du bâtiment.</p> |
| Thèmes du (ou des) questionnaires    | <p>L'enquête trimestrielle de conjoncture dans la promotion immobilière permet de transcrire l'opinion des promoteurs sur leur activité récente et sur leurs perspectives d'activité. Les chefs d'entreprise interrogés donnent leur opinion sur le niveau de la demande en logements neufs, leurs perspectives de mises en</p>                         |

|                                      |  |
|--------------------------------------|--|
|                                      | chantier, leurs stocks de logements invendus, l'évolution du prix des terrains et des logements neufs, les moyens de financement consacrés à l'acquisition de logements.   |
| Historique                           | Reconduction d'une enquête après expiration de la durée de validité du label. L'Insee a effectué sa première enquête de conjoncture dans la construction immobilière en 1969.  |
| Faits marquants précédentes éditions | Non-conduction de l'enquête en avril 2020 au cours de la pandémie de Covid-19  |
| Concertation                         |  |
| Origine de la demande                | L'enquête trimestrielle de conjoncture dans la promotion immobilière ne relève pas d'un règlement européen, elle relève d'une initiative nationale. Elle fournit des informations nécessaires à l'analyse conjoncturelle et à l'élaboration de prévisions.   |
| Place dans un dispositif statistique | <p>L'enquête trimestrielle de conjoncture dans la promotion immobilière permet de disposer d'une vue précoce, complète et cohérente du secteur de la promotion immobilière, éclairant des domaines qui ne sont pas couverts, ou plus tardivement, par les autres sources statistiques conjoncturelles comme le nombre de logements construits ou mis en vente. Elle constitue une source essentielle de mesure des anticipations des promoteurs. Les résultats de l'enquête sont publiés à la fin du mois durant lequel ont été interrogés les entrepreneurs.</p> <p>L'enquête trimestrielle de conjoncture dans la promotion immobilière est une enquête complémentaire à l'enquête mensuelle dans l'industrie du bâtiment.</p> |
| Extensions géographiques             |  |
| Utilisateurs                         | Les utilisateurs sont les conjoncturistes et prévisionnistes de l'Insee, de la direction générale du Trésor et d'autres instituts, français et étrangers, les statisticiens d'entreprise, les décideurs (pouvoirs publics, entreprises et fédérations professionnelles), et plus globalement les économistes, les chercheurs et les  |

journalistes de la presse économique.

## 5. Caractéristiques techniques

|                            |  |
|----------------------------|--|
| Périodicité de l'enquête   | Trimestrielle  |
| Période de collecte        | L'enquête de conjoncture dans l'industrie est réalisée tous les trimestres, en janvier, avril, juillet et octobre, soit le premier mois de chaque trimestre. La collecte s'effectue principalement par internet et de façon résiduelle par voie postale sur une période qui s'étend de la fin du mois précédant le trimestre de référence de l'enquête à la date de publication des résultats (entre le 20 et le 25 du mois de référence). |
| Mode de collecte           | Deux modes sont proposés : questionnaire papier distribué par la Poste et, depuis avril 2011, collecte par internet. En moyenne en 2022, 90 % des répondants ont répondu par internet.   |
| Comitologie                |  |
| Contraintes pour l'enquête | La formulation des questions est conçue de manière à faciliter une réponse rapide. La plupart des questions sont qualitatives à trois modalités exprimées sous la forme « supérieur, égal, inférieur » ou « fort, normal, faible ». En 2021, le temps de réponse à cette enquête est, en moyenne, de 10 minutes.   |
| Coût de l'enquête          |  |
| Organisme collecteur       | Insee, direction des études et synthèses économiques, département de la conjoncture, division des enquêtes de conjoncture.   |
| Plan de sondage            | <p>L'enquête trimestrielle de conjoncture dans la promotion immobilière est réalisée auprès de 1 000 unités légales.</p> <p>La base de sondage utilisée est le répertoire d'unités statistiques Sirius sur lequel est réalisé un sondage stratifié par secteur d'activité, sans remise.</p> <p>Le taux de sondage est de 19,2 % des unités du champ.</p>   |

Taille de l'échantillon

environ 1 000 unités légales

## 6. Service(s) producteur(s)

|  |   |
|--|---|
| Service producteur principal                   | Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) |
| Autres services producteurs                    |   |
| Partenariat                                    |   |
| Date prévisionnelle de la première publication | janvier 2024  |